

Le Petit Barroisin



ALERTE PCS

CE N'ÉTAIT PAS UN EXERCICE

Pages 4 et 5

Bonne
et heureuse
Année

2018!

FOCUS

LA ROUTE FORESTIÈRE

Pages 12 et 13

ZOOM

EAU ET ASSAINISSEMENT

Page 14





Réserve Communale de Sécurité Civile

Le citoyen, acteur de la sécurité civile

La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) est un outil de mobilisation civique, créé par la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004.

Constituée de citoyens volontaires et bénévoles, elle a pour objet d'appuyer les services concourant à la sécurité en cas d'événements ou situations particulières.

Il a été remarqué, lors d'événements importants, d'intempéries ou de manifestations sportives, festives ou culturelles, que les communes s'appuyaient sur des bénévoles qui prêtaient leur concours aux élus déjà très sollicités.

Cette situation de fait a rapidement mis en exergue, que ces bénévoles n'avaient aucune existence légale et ne bénéficiaient d'aucune couverture sociale en cas d'accident, faisant rejaillir sur le Maire, toute la responsabilité civile et pénale.

Pour remédier à cette situation, le législateur a promulgué une loi par laquelle, il est désormais permis aux communes de requérir à des bénévoles, qui par un acte d'engagement, deviennent des intervenants du service public.

En vertu de ce cadre d'emploi, ils bénéficient de la protection juridique et sociale de la Fonction Publique Territoriale.

Si vous souhaitez intégrer le RCSC

Le principe est de la plus grande simplicité. Dans un premier temps, le Conseil Municipal, vote par délibération, la création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile, délibération qui est adressée de facto à la Préfecture. Dans un deuxième temps, il suffit de faire signer un acte d'engagement individuel aux personnes désirant remplir les missions dévolues à cette réserve Communale. Aucune condition, de compétence, d'aptitude physique ou d'âge (Hors Mineurs) n'est exigée.

De nombreuses manifestations sont organisées à Barraux, rassemblant des centaines de personnes : vide grenier, marché de Noël, manifestations et concerts au fort, dont la sécurité nous incombe.

Il est devenu indispensable et urgent de mettre en place notre propre « **Réserve Communale de Sécurité Civile** ». Nous sommes en train d'en élaborer le règlement.

Si vous souhaitez nous rejoindre, inscrivez-vous en mairie.

Sommaire

- SYNTHÈSES DES CONSEILS MUNICIPAUX :	1
- MUNICIPALITÉ :	2 et 7
- COMMISSIONS :	8 à 11
- FOCUS : Route forestière	12 et 13
- ZOOM : Compétences eau et assainissement	14
- INTERCO : Collecte ménagère	15
- VIE ASSOCIATIVE	16 à 19
- AGENDA CULTURE	20 et 20

AU SOMMAIRE DU PROCHAIN BARROLIN :

FOCUS : Cœur de Village

ZOOM : Barraux Festi'



Editorial

Chers barrolines, chers barrolins

Nouvel an, nouvel élan

Alors que 2017 s'achève laissant à chacun le souvenir d'une année plus ou moins bénéfique, voici déjà 2018, avec, je vous le souhaite, toujours un peu plus de bonheur, de santé et de réussite pour tous.

Nous nous étions engagés en début de mandat à soutenir la communication envers vous. Notre nouveau site internet, notre page Facebook culture ainsi que les 4 numéros trimestriels du bulletin municipal nous permettent de vous informer des diverses actions écoulées et des différents projets dans notre commune, ainsi que du travail de nos associations, qui participent activement à la vie et à l'animation de Barraux.

Je remercie toute l'équipe municipale, les services administratifs et techniques qui œuvrent à mes côtés pour le bon fonctionnement de notre commune et je ne voudrais surtout pas oublier notre conseil municipal jeunes qui a bien travaillé.

De nouveaux projets verront le jour en 2018, les travaux du Cœur de village, dont les architectes ont été choisis, commenceront à l'automne, de très nombreuses animations vous seront proposées ... Bref l'année qui se présente sera animée.

Vous m'avez fait confiance à plusieurs reprises, je vous en remercie. Je continuerai à servir les barrolins, à défendre l'intérêt de la commune et non des intérêts particuliers, et à rester le maire de TOUS. Je ne suis pas l'homme des conflits, de la division, car ça ne correspond ni aux valeurs de la commune ni aux miennes.

À l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles et vos proches mes meilleurs vœux pour 2018.

Que la joie, le dynamisme et le respect envers chacun de nous, continuent de faire de notre beau village, un endroit agréable et accueillant pour tous.

Christophe ENGRAND
Maire de Barraux

Parution trimestrielle : Janvier - Avril - Juillet - Octobre

Directeur de la publication : Christophe ENGRAND

Directeur de rédaction : Alain Baud

Rédaction : Michèle MARTIN DHERMONT, Noël REMY

Photos : Mairie de Barraux - Associations - Patrick DESAY

Conception : AIR'N GRAFFIC / **Impression :** Imprimerie SAVOIE PUBLICITÉ

Imprimé avec encres à bases végétales / Papier PEFC / Fabrication à partir de pâte sans chlore



Élus municipaux

Bienvenue à Nathalie HUET, conseillère municipale, en remplacement de Ingrid BÉATINI, démissionnaire.

Nathalie est investie dans les commissions : petite enfance, enfance jeunesse et CMJ.

Le compte rendu détaillé est disponible en mairie et en téléchargement sur le site internet de la commune : www.mairie-barraux.fr

Conseil municipal du 09/11/2017

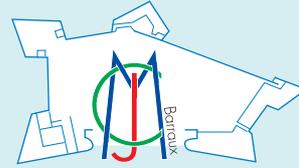
Ces délibérations ont été validées :

- Décisions modificatives de fin d'exercice
- Retrait de la délibération 49-2017
- Vente d'un appartement du centre village
- Validation des RPQS Eau et assainissement
- Convention de mise à disposition du centre nautique intercommunal pour le groupe scolaire école primaire pour l'année scolaire 2017/2018
- Autorisation pour le Maire de signer les actes notariés pour la commune,
- Vente à l'euro symbolique de 3 parcelles à la communauté de Communes Le Grésivaudan,
- Inscription à l'état d'assiette, la destination, et le mode de vente des coupes de bois de l'année 2018 sur proposition de l'ONF,
- Rythmes scolaires
- Participation financière au Centre Medico Social de Crolles
- Conditions financières et patrimoniales du transfert des ZAE à la communauté de communes du Grésivaudan
- Délibération modificative budgétaire
- Désaffiliation de la ville et du CCAS d'Echirolles du CDG38
- Tarifs des spectacles « Barraux culture »
- Démolition cave coopérative
- Reprise de la voirie du Lotissement du Clos Merlet
- Rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges

Conseil municipal du 17/12/2017

Ces délibérations ont été validées :

- Tarifs séjour hiver Espace Jeunes
- Délibérations modificatives de fin d'exercice
- Résultat du concours de maîtrise d'œuvre
- Acquisition de parcelles forestières
- Subvention à l'association « Les amis des animaux »
- Avenant à la convention service ADS de la communauté de Communes le Grésivaudan
- Convention de gestion des services Eau et Assainissement avec la Communauté de Communes le Grésivaudan
- Indemnité de conseil du receveur
- Conseil en Energie partagé entre la commune et le SEDI



Conseil Municipal Jeunes de BARRAUX

Commission plénière

Le conseil municipal jeunes s'est réuni en octobre, après la période estivale, pour mettre en place le projet qui les tenait à cœur « **une action en faveur d'une association pour les enfants** ».

Ils ont choisi l'association locomotive de Grenoble qui œuvre pour les enfants atteints de cancer. Elle est située au CHU de Grenoble.

Ils ont décidé de vendre des bougies au marché de Noël et à diverses occasions. N'hésitez pas à interpeler les jeunes si vous souhaitez prendre part à leur action en achetant une bougie.

2 personnes de l'association locomotive sont venues pour expliquer au CMJ le but de l'association, pourquoi il fallait des bénévoles, leur rôle auprès des enfants, des parents et de la famille.

Les jeunes sont aussi allés à la rencontre de nos aînés en participant à la distribution des colis. L'échange fut des plus sympathiques.

EN PRÉVISION :

- Participation au repas du printemps
- Projet de repeindre deux des postes EDF de la commune
- Participation au nettoyage de printemps.

Elodie ROJON



Membres du CMJ :

Valentin Fayaud / Camille Anthelme / Julie Lamaury
Anouk Hingray Picouet / Lucile Ortega / Siloé Nicolas
Gabriel Aït Ali Slimane

Membres de la commission Jeunesse :

Magali Bossy, Élodie Rojon et Nathalie Huet.



Annie



Maryline

Mairie

Tél. 04 76 97 37 17

www.mairie-barraux.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : fermé

Mardi : 8h-12h et 13h30-17h

Mercredi : 8h-12h, après-midi fermé au public

Jeudi : 8h-12h et 13h30-17h

Vendredi : 8h-12h et 13h30-17h

Samedi : 9h-12h

Horaires d'ouverture du service d'urbanisme :

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h.

État Civil

Naissance

Maud BOUCHARD 17 octobre

Clément BONNET 11 décembre

Décès

MURDINET Robert 23 octobre

GELIN Arlette née BIED 6 décembre

BUISSON-PIOTAZ Jeanine 14 décembre

POUCHOT ROUGE CESAR Guy 27 décembre

Architecte conseil

Philippe BOUCHE.

Le 2^e vendredi de chaque mois.

Prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie.

Conciliateur de justice

M. JESIOR.

Prendre rendez-vous à la mairie de Pontcharra.

Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, vous pouvez :

Téléphoner au 3915 serveur national 24h/24.

Ou lire le nom de la pharmacie de garde sur l'affiche apposée à la porte de la pharmacie la plus proche de votre domicile.

Permis de conduire / Carte grise

Dématérialisation dans le traitement des dossiers d'immatriculation des véhicules et des permis de conduire

Depuis le 16 octobre 2017, dans le cadre de la modernisation et de la simplification administratives, vous devez effectuer les démarches d'immatriculation de véhicules ou celles relatives au permis de conduire, en ligne.

Les présentations aux guichets ou envoi postal ne sont plus possibles.

Quatre téléprocédures relatives aux immatriculations sont d'ores et déjà disponibles sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> :

- « je souhaite refaire mon certificat d'immatriculation » (carte grise)
- « je souhaite changer mon adresse » sur ma carte grise
- « je souhaite déclarer la vente de mon véhicule »
- « je souhaite changer le titulaire du véhicule »

Les téléprocédures sont également disponibles pour les permis de conduire sur le site internet <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> pour les démarches suivantes :

- Inscription au permis de conduire pour passer les examens (première inscription ou nouvelle catégorie)
- Demande de fabrication d'un nouveau permis (sauf pour les demandes d'échange de permis de conduire étrangers ou de demandes de permis de conduire international pour lesquelles nous vous invitons à vous connecter au site internet <http://www.gard.gouv.fr>, pour de plus amples informations.)

Vous pouvez créer votre compte spécifique ANTS directement au cours de la démarche. Ce n'est pas nécessaire si vous avez déjà un compte certifié « France Connect » (identifiants impots.gouv.fr, ameli.fr ou idn.laposte.fr sont nécessaires).

Pourquoi utiliser les téléprocédures ?

- des démarches sécurisées et simplifiées en ligne
- des démarches accessibles à toute heure
- des démarches réalisables depuis chez soi, depuis une borne internet en libre accès, depuis les points numériques situés à la préfecture et dans les sous-préfectures ou depuis des espaces numériques dont toutes les maisons de services d'accueil au public sont équipées.

Recensement militaire



Le jeune ou son représentant légal doit se présenter à la mairie muni des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité en cours de validité ou tout autre document justifiant de la nationalité française.
- Livret de famille revêtu, le cas échéant, des mentions prévues à l'article 28 du code civil.

Conseillers Départementaux



Planning des permanences de Martine Kohly et Christophe Engrand pour le 1^{er} semestre 2018

Mardi 13 mars de 15h30 à 17h

Mardi 3 avril de 17h à 18h30



Maison du département à Bernin 71 chemin des sources

Merci de prendre rendez-vous auprès de notre collaboratrice :

Géraldine ROUSSEAU-MORERE :

Par téléphone au 04 76 00 38 49 - Par mail : geraldine.rousseau-morere@isere.fr

Nouveaux Habitants

À Barraux, Beaujolais nouveau rime avec pot des nouveaux arrivants.

La commune de Barraux est connue et réputée pour son dynamisme dû à ces nombreuses associations dont les bénévoles font vivre le village. L'équipe municipale a la volonté de maintenir ce dynamisme économique en soutenant les commerces de proximité auxquels chacun est très attaché.

C'est sans doute l'une des raisons qui attirent de plus en plus de jeunes couples.

C'est une tradition dans la commune : accueillir les nouveaux habitants le jour du beaujolais nouveau.

Cette année, cette réunion conviviale a pris une dimension porteuse d'avenir, car ce sont plus de dix familles qui ont choisi notre village pour s'y établir.

Plusieurs d'entre elles, qui s'investissent dans la rénovation de maisons, viennent avec des jeunes enfants : **l'avenir de nos écoles est assuré !**

Nous leur souhaitons la bienvenue.



À cette occasion, il est bon de se rappeler les valeurs que nous voulons entretenir dans notre commune.

CHARTRE BARROLINE

Le bien vivre ensemble à Barraux demande que soient partagés plusieurs principes :

- 1 - Le choix de vivre à la campagne suppose le respect de certaines règles.
- 2 - Le Code de la route s'applique aussi dans Barraux, et le respect des zones 30 est majeur.
- 3 - Le son des cloches, l'éclairage public, l'accès parfois difficile à sa maison, la présence d'arbres de grande hauteur, la carrière, la zone industrielle et la zone d'activités à proximité font partie de l'aspect et de la vie de notre village.
- 4 - Les nuisances sonores, les feux de broussailles, le brûlage de végétaux, l'élagage, le respect du bien d'autrui, relèvent du respect de la législation en vigueur.
- 5 - Les animaux domestiques sont nos amis, mais ne doivent pas être un problème pour nos voisins.
- 6 - Le respect de ses voisins est un gage de bien être dans son quartier : mieux se respecter pour mieux s'apprécier.



Bibliothèque

Marie-Agnès et les bénévoles de la bibliothèque vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.



L'équipe vous accueille :

- Mardi (10h-12h)
- Mercredi (15h-18h30)
- Vendredi (16h-18h)
- Samedi (10h-12h).



La bibliothèque fait partie du réseau des bibliothèques du Grésivaudan, le plus dense de France en dehors des agglomérations.

Les 36 bibliothèques sont maintenant en réseau. Vous avez accès en ligne (www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr) à l'ensemble des collections.

Vous pouvez emprunter et réserver dans la bibliothèque de votre choix.

L'équipe reste à votre disposition pour de plus amples informations.

A VENDRE

La municipalité vend 3 appartements situés dans l'immeuble du centre. Renseignements en mairie.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Alain BAUD

4 janvier alerte P.C.S

CE N'ÉTAIT PAS UN EXERCICE



A la suite des pluies torrentielles des 3 et 4 janvier, notre commune a connu un épisode très délicat provoquant de nombreuses dégradations de nos routes, des inondations de plusieurs maisons .

Dès 8h du matin

Walter Rossi et des élus étaient en mairie pour gérer les premiers appels des habitants.
La commune était mise en pré-alerte.

Dès 10h

Les élus concernés par les alertes sont présents en mairie.

12h20

La pluie s'intensifiant, des dégâts s'accumulant, Alain BAUD, D.O.S adjoint prend la décision de déclencher le Plan Communal de Sauvegarde.

12h50

Catherine Granier constate sur place le débordement à la Cuiller et dégage une première grille.

13h30

La commune demande à l'entreprise Bournay de s'occuper du glissement de terrain du chemin du Rivet au Fayet.

13h35

Les pompiers sont sur place à la Cuiller pour protéger le lotissement « Les Terrasses de la Cuiller ».

Dans le même temps

Michèle Martin Dhermont, notre référente à La Gache nous a tenu informés toutes les demi-heures de la situation.

14h35

Nous constatons la masse d'eau stockée sur les terrains et le débordement au carrefour des 4 routes.

14h40

À la demande de Bruno Rolland, chef des pompiers de Chapareillan, nous demandons au département d'intervenir sur la RD 9 (route de La Gache).

15h00

Les services techniques ont réussi à mettre en place des digues pour protéger les maisons de la Cuiller.

15h30

Le recensement de la population atteinte est lancé : il ne fera apparaître aucune personne en situation de détresse.
Il est décidé ensuite de fermer à la circulation les routes de la Corva et de la Cuiller. Contact est pris avec le département d'éventuellement fermer la RD 9 (route de La Gache).

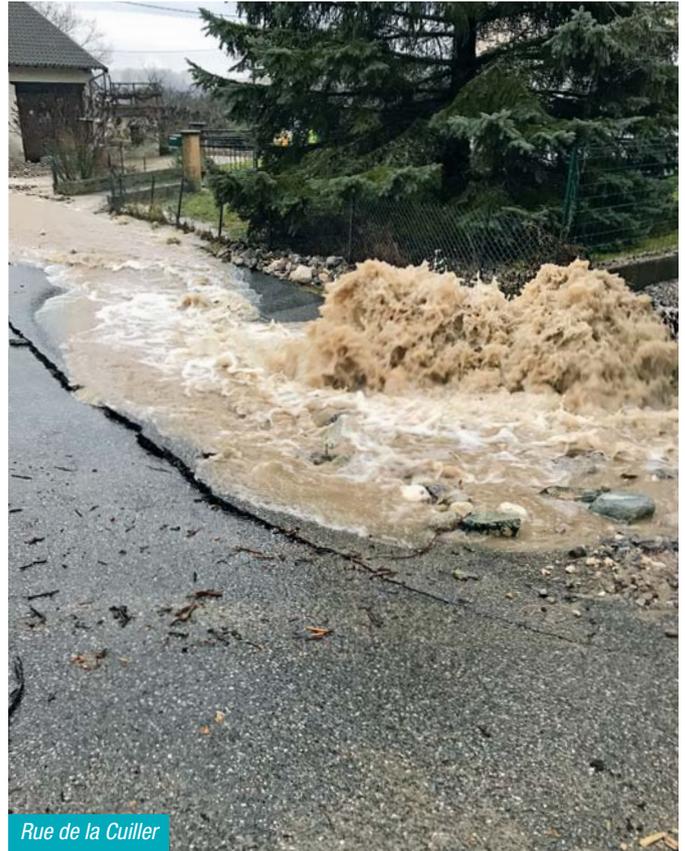
Un grand nombre d'élus, toutes les équipes municipales administratives et techniques ont œuvré jusque tard dans la journée faisant leur possible pour préserver les habitants et les infrastructures de la commune.

Une permanence a été mise en place pour la nuit.

Nous remercions toutes les personnes et les entreprises qui nous ont apporté spontanément leur concours.



Nous avons eu du mal à accéder à certaines habitations pour les mettre en sécurité faute d'avoir les numéros de téléphone des habitants. N'hésitez pas à les laisser en mairie.



Rue de la Cuiller



Le stade



Rue de la Corva



Rue de la Cuiller



Rue de la Corva



Impasse de la Cuiller

Organigramme du P.C.S. de Barraux

- D.O.S (Directeur des Opérations de Secours) : **Christophe Engrand**
- D.O.S adjoint : **Alain BAUD**
- Chef Poste de Commandement : **Walter Rossi**
- Chef Logistique Terrain : **Catherine Granier**
- Chef Population : **Magali Bossy**
- Chef évaluation sécurité : **Jacky Cecon**
- Chef secrétariat P.C : **Maryline Gonnet**
- Expert Communal : **Luc Douine**
- Accueil standard : **Brigitte Bellot-Gurlet**



En cas de besoin vous ne devez pas essayer d'appeler en direct l'un des responsables du P.C.S.

Le seul numéro à appeler est celui de la Mairie qui dispatche les appels vers les responsables concernés.



Rue de la Cuiller

Alain BAUD

Cave coopérative, enfin !

Après plusieurs années de discussions, de négociations avec les coopérateurs, puis avec les services de l'état, nous touchons au but. Tous les feux sont au vert pour démolir la cave coopérative, située au carrefour de La Gache, devenue, au fil des ans, le repère des squatteurs.



Publié par Henri - dans histoire viticulture
<http://www.cavescooperatives.fr>

5952. BARRAUX — LA GACHE (Isère) — Cave Coopérative du Haut-Grésivaudan

UN PEU D'HISTOIRE

La cave coopérative a été construite en 1939, a connu ses heures de gloire avec une forte activité de collecte de raisin et de vinification jusqu'en 1979. À cette date, bien que son activité ait complètement cessé, elle restait la propriété de 108 coopérateurs, qui tous n'avaient pas la même vision de l'avenir du bâtiment.

Sous le précédent mandat, les premières discussions portant sur un rachat par la commune sont devenues négociations et se sont conclues en 2017, la commune de Barraux devenant propriétaire du bâtiment et d'un terrain de 7938 m².

Restait pour la municipalité la question délicate : quel avenir pour ce lieu ? Après l'étude de plusieurs hypothèses, un projet sérieux s'est présenté au printemps 2017 grâce au travail de Christophe Engrand au sein du département : l'implantation de la future Maison du Département du Haut-Grésivaudan. Condition *sine qua non* pour ce projet : que le Département dispose du terrain débarrassé du bâtiment de la cave.

Après de nouvelles discussions avec les services de l'état nous travaillons à la déconstruction et l'implantation de la maison du département, la commune disposant en plus d'une partie du terrain pour y implanter des commerces, des services à la population et des logements.



LA MAISON DU DÉPARTEMENT

Il en existe 13 en Isère, destinées à apporter des services de proximité aux habitants : gestion des demandes d'allocations, conseil en économie familiale, information sur l'accès au logement, la restauration scolaire, l'état des routes, les demandes de subventions pour les projets associatifs, etc.

L'implantation de cette maison à Barraux entraînera la création de 70 emplois, pour la plupart décentralisés de Bernin.

Les travaux devraient commencer en 2019 pour que le bâtiment de la nouvelle maison du département soit livré en fin d'année. C'est une excellente nouvelle pour notre commune aussi bien pour l'aspect urbanistique qu'économique, ainsi que pour tout le Haut-Grésivaudan.



Gros plan sur la vente d'appartements du centre

L'opposition municipale a jugé utile d'envoyer un courrier recommandé à la mairie suivi d'un tract distribué aux habitants de la commune parlant de « di érents dysfonctionnements au sein du conseil municipal » et visant principalement le projet de vente des appartements du centre. L'équipe de la majorité municipale étant accusée de façon calomnieuse par plusieurs sous-entendus malhonnêtes et contre-vérités.

- Par exemple dire que la délibération relative à la vente avait été retirée suite à une demande de la préfecture est faux.

La vérité est que c'est le maire qui a pris l'initiative de faire appeler la préfecture par la secrétaire générale pour faire annuler la délibération bien avant le courrier de l'opposition reçu en mairie, pour motif d'avoir participé au vote, et à l'ambiguïté de l'article de loi relatif à l'acquisition par un élu d'un bien communal dans une commune de moins de 3500 habitants .

La délibération a été retirée, la SCI MAC 2E a également retiré son offre, et elle ne se repositionnera pas pour l'achat des deux appartements.

- Sous entendre que le Dauphiné Libéré n'aurait pas publié le compte rendu du conseil municipal suite à une intervention de la mairie est faux.

C'est suite à une polémique lancée par l'opposition que le Dauphiné Libéré a décidé de ne pas publier le compte rendu du conseil, et en a d'ailleurs informé personnellement les élus de l'opposition.

- Et enfin de quoi parle t-on ?

Y a t-il eu une faveur à la SCI MAC2E en matière de prix : **NON**

Y a t'il eu une priorité d'achat face à d'autres acheteurs : **NON**

NOUS SOUHAITONS CLARIFIER CETTE SITUATION REGRETTABLE EN EXPLIQUANT POURQUOI CES APPARTEMENTS SONT EN VENTE

Lors du précédent mandat, l'équipe municipale s'était trouvée confrontée à un sérieux problème : que faire des bâtiments du centre village, dégradés, menaçant de s'écrouler par endroits, et abritant les rares commerces. Certains préconisaient la démolition pure et simple pour créer quelques places de parking, avec comme inconvénient majeur de créer un grand vide dans l'architecture du centre bourg.

La majorité décida de se lancer dans le difficile projet de rénover ces bâtiments, afin, d'une part de péreniser les commerces et aussi de créer des logements. Ce projet s'avéra d'autant plus compliqué qu'aucun promoteur public ou privé ne voulut le prendre en charge.

La municipalité se lança donc dans la consultation d'architectes, les appels d'offres, puis la réalisation du projet. Le montant global des travaux de 1,5 M€ se répartissait entre :

- les travaux de la boulangerie que nous souhaitons maintenir à Barraux, l'ancienne n'étant plus aux normes,
- les coûts relatifs à la mise aux normes du deuxième commerce avec ses dépendances,
- la reprise de l'intégralité des fondations du bâtiment,
- l'aménagement de la placette qui est du domaine public,
- la nécessaire mise à niveau de l'assainissement du quartier,
- le coût de la création de 6 logements étant de loin le moins important de tous,
- Il était entendu, dès le lancement du projet, que certains appartements seraient mis très vite en vente, afin de réduire le coût pour la commune, les autres étant loués.

La vente des deux premiers appartements rapporta 155 000 € et 90 000 €.

L'objectif initial était atteint : maintien de deux commerces et création de six logements.

Dans notre profession de foi de 2014, nous avons annoncé le grand projet de ce mandat : le Cœur de Village.

Ce projet ambitieux vise à agrandir l'école pour supprimer les préfabriqués, remplacer l'espace jeunes hors normes ainsi que la bibliothèque, créer une vraie place de village, des parkings, etc. Son budget de travaux, subventions déduites, s'élève à environ 2 M€.

Notre commune est très peu endettée et dispose de capacités d'emprunt importantes.

Elle a perdu malgré tout près de 300 000 € par an de dotations de l'état. Nous avons fait toutefois le choix de minimiser l'appel à l'emprunt, et pour cela décidé de vendre les appartements du centre restants afin d'augmenter la part d'autofinancement du projet, et surtout ne pas augmenter les impôts locaux.

La décision de vente des quatre appartements a été prise à l'unanimité lors du conseil municipal du 30 juin 2017.

La vente a été confiée à un agent immobilier certifié, ayant une bonne connaissance du marché local, l'agence Jacob Immobilier. Elle a fait une estimation du prix de vente possible pour chaque appartement (fourchette mini/maxi) sachant que ces appartements étant loués, leur prix était forcément inférieur à celui d'appartements vides. Toute la publicité nécessaire a été faite par l'agence.

Aujourd'hui un appartement a été vendu aux locataires en place et il reste trois appartements en vente, sans aucune offre pour le moment.

S'ils ne sont pas vendus avant fin 2018, la commune perdra la TVA récupérable pour un montant d'environ 100 000 €.

Nous avons rencontré les élus de l'opposition et suite aux éclaircissements donnés, nous nous sommes mis d'accord pour tourner la page et ramener le calme dans notre commune.

TRAVAUX

Walter ROSSI

1 Pendant ce quatrième trimestre, nous avons effectué un certain nombre de travaux de raccordement sur les réseaux d'eau et d'assainissement et travaillé avec la communauté de commune du Grésivaudan pour la reprise de cette compétence au 1^{er} janvier 2018.

2 Les personnes âgées du village aiment se promener autour et dans le village et elles ont exprimé le besoin de bancs pour faire de petites pauses. Elles nous ont donc proposé des emplacements et cet automne, nous avons commencé à installer une dizaine de nouveaux bancs et remplacé ceux qui étaient en mauvais état. A terme tous les bancs du village seront renouvelés afin d'homogénéiser notre parc et lui donner un coup de jeune.

3 Un travail important de nettoyage a été réalisé sur les pourtours du fort, à la fois cet été par les moutons, mais également cet automne par l'équipe technique. Il reste à traiter de gros travaux d'élagage qui seront confiés à une entreprise spécialisée.

4 Vous avez certainement constaté ces dernières semaines des travaux sur la départementale reliant le village à Chapareillan. Il s'agit du réseau "haut débit" du département de l'Isère. L'entreprise mandatée installe des conduits pour la future fibre qui nous alimentera ; ce ne sont pour l'instant que les grosses artères qui sont traitées. Le département tient son planning et nous serons informés lorsque la phase réelle de raccordement des habitants débutera. Il nous faut patienter encore un peu.



CADRE DE VIE

Walter ROSSI

Fleurissement



Le jury départemental s'est réuni le 28 novembre et maintient le Label "une Fleur" de la commune de Barraux. Il a apprécié le travail réalisé et nous invite à poursuivre dans cette voie tout en nous donnant quelques conseils pour évoluer encore dans nos pratiques.

Illuminations



Nous avons poursuivi cette année le renouvellement des équipements en restant dans le thème que nous avons initialisé l'an passé. C'est la maison Bègue et la salle de la Gache qui ont fait l'objet de notre travail. Nous espérons que cela vous a plu.

Civisme



Nous constatons malheureusement que certains habitants n'ont toujours pas compris l'utilisation des conteneurs et persistent à déposer devant (voire derrière pour les plus courageux !) des sacs plastiques pleins, des cartons, des objets divers.

Je veux rappeler que ce sont les employés communaux qui sont obligés de les enlever, ce n'est pas acceptable. Un village agréable à vivre doit être l'affaire de tous.

ASSOCIATIONS

Noël REMY

Marché de Noël

UN MARCHÉ DE NOËL BIEN RODÉ

Pour la troisième année, le comité d'organisation, composé de bénévoles d'associations Barrolines, la commission association et les services techniques de la commune, ont œuvré sans compter pour vous satisfaire.

Un grand Merci à eux pour leur aide précieuse et ô combien appréciée !

Malgré le froid et quelques flocons de neige, les exposants, associations, artisans et commerçants ont fait de ce marché, une journée de joie, de bonheur, une belle journée de fêtes de fin d'année !

Les calèches et les balades en poneys ont fait la joie des plus petits et contribuent à la réussite de cette manifestation.

Cette journée a été ponctuée, pour notre plus grand plaisir, par des préludes musicaux offerts par l'Association Musicale de Barraux et l'Harmonie des Enfants de Bayard.

Un très grand MERCI à tous les participants.



CCAS

Magali BOSSY

Toute l'équipe des élus et des bénévoles du CCAS vous souhaite une très bonne année 2018.

C'est toute une équipe qui s'est mise en quête de chercher, de confectionner, de trier, de distribuer, d'écouter, d'entendre et de rassurer tout au long de l'année.

Les colis de Noël



Cette année écoulée s'est conclue par la distribution des colis de Noël à nos aînés avec les jeunes du Conseil Municipal Jeunes. 192 colis ont été offerts aux personnes de 70 ans et plus.

Le spectacle de fin d'année

Les enfants des deux écoles ont assisté au spectacle de magie burlesque dans la salle Vauban du Fort.



Les bénévoles du CCAS lors de la préparation des colis de Noël

Le goûter des enfants de la maternelle



Une nouvelle fois, les jeunes enfants de la maternelle ont pu recevoir le père Noël dans leur école pour lui chanter quelques chansons, ouvrir les cadeaux et partager un goûter.

Les grands de la primaire sont rentrés avec leur sachet de goûter.

Le concours des illuminations

Pour clore les activités, certains bénévoles sont allés à la recherche des maisons illuminées. Ce fut, une fois encore, un enchantement de lumières et de décorations.

La remise des prix aura lieu en février en Mairie.



ESPACE JEUNES

Magali BOSSY

Ah ! les vacances

- Pendant les vacances de Toussaint, nous sommes allés à Walibi. 24 ados et 24 enfants de 6-11 ans étaient inscrits.
- Au programme de soirée ados, bowling, laser évolution et plein d'autres choses.
- Les mercredis, pour les 6-11 ans, programme patinoire, déco de Noël, ...



Et pour la rentrée des vacances de Noël :

Neige pour 6-11 ans : raquettes, luge, etc.

Et pour les ados, en soirée : foot bulle, patinoire, etc.

Vacances de février



Séjour neige à Serre Chevalier

Cette année, nous vous proposons un séjour neige à Serre Chevalier dans les Hautes-Alpes, du 12 au 16 février 2018.

Départ en car de l'espace jeunes de Barraux.

Les enfants et les ados seront hébergés au chalet "la Louvière" qui se caractérise par son aspect chaleureux, en pension complète.

Activités de la semaine pour les 6-11 ans : Ski de fond, Ski joëring, Raquettes, Patinoire.

Programme ados : Ski de piste, snowboard, luge en bob kart, patinoire.



Au-delà des activités sportives ou ludiques, les jeunes seront amenés à se retrouver pour des activités calmes et les soirées à thèmes.

- Fabrication de cadres photos en carton et de masques avec des feuilles épaisses et des plumes pour les 6-11 ans.
- Foot bulle et bowling pour les ados.

Dans les prochains jours le programme du mois de mars et avril des 6-11 ans et des ados sera disponible sur le site de la mairie.

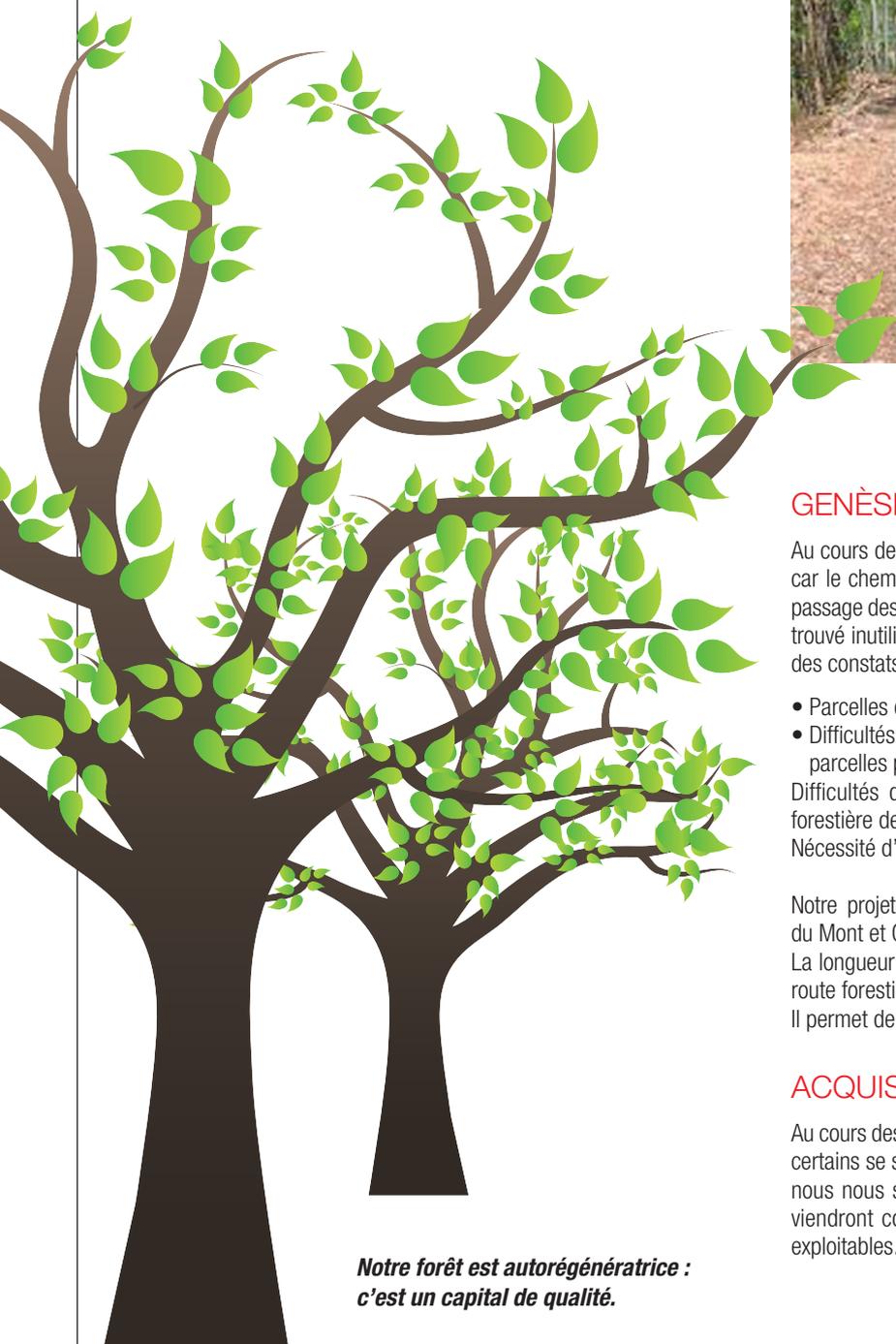
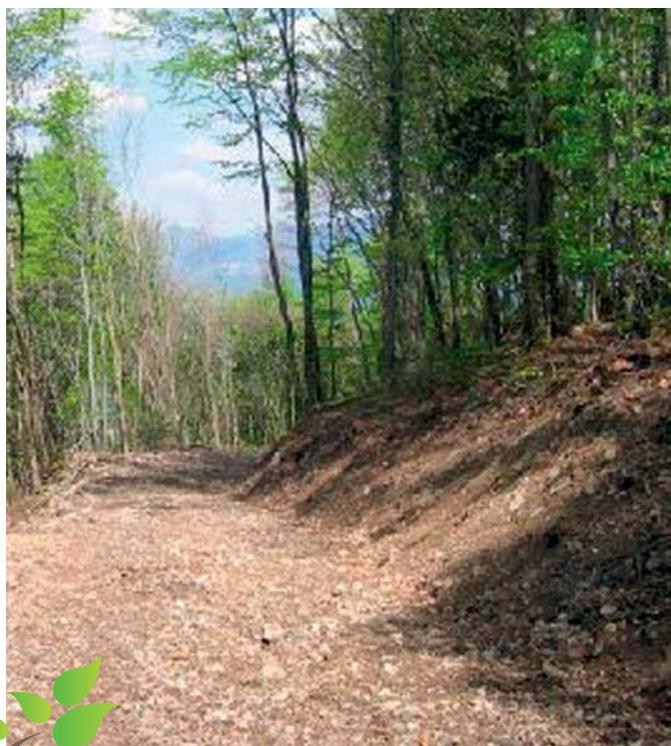


Route forestière

Un projet d'avenir

POUR POUVOIR CONTINUER À EXPLOITER NOTRE FORÊT COMMUNALE

Notre commune est propriétaire d'une très grande forêt d'une surface totale de 105,6 ha située au dessus de Sainte-Marie du Mont. Nous réalisons l'exploitation de cette forêt en partenariat avec l'ONF (Office National des Forêts) depuis des années, et cette exploitation raisonnée procure de bons revenus à notre commune.



**Notre forêt est autorégénératrice :
c'est un capital de qualité.**

GENÈSE DU PROJET DE CRÉATION DE ROUTE

Au cours des deux dernières années, l'exploitation est devenue impossible car le chemin forestier permettant l'évacuation du bois, très abimé par le passage des grumiers et raviné par de nombreuses infiltrations d'eaux, s'est trouvé inutilisable. L'idée de la création d'une route forestière est ainsi née des constats suivants :

- Parcelles de la forêt communale enclavées.
- Difficultés d'exploitation liées au passage et au stockage des bois sur des parcelles privées, en culture pour certaines.

Difficultés d'exploitation liées à la présence de sources sur une piste forestière desservant les premières parcelles communales.
Nécessité d'une desserte structurante en bas de versant.

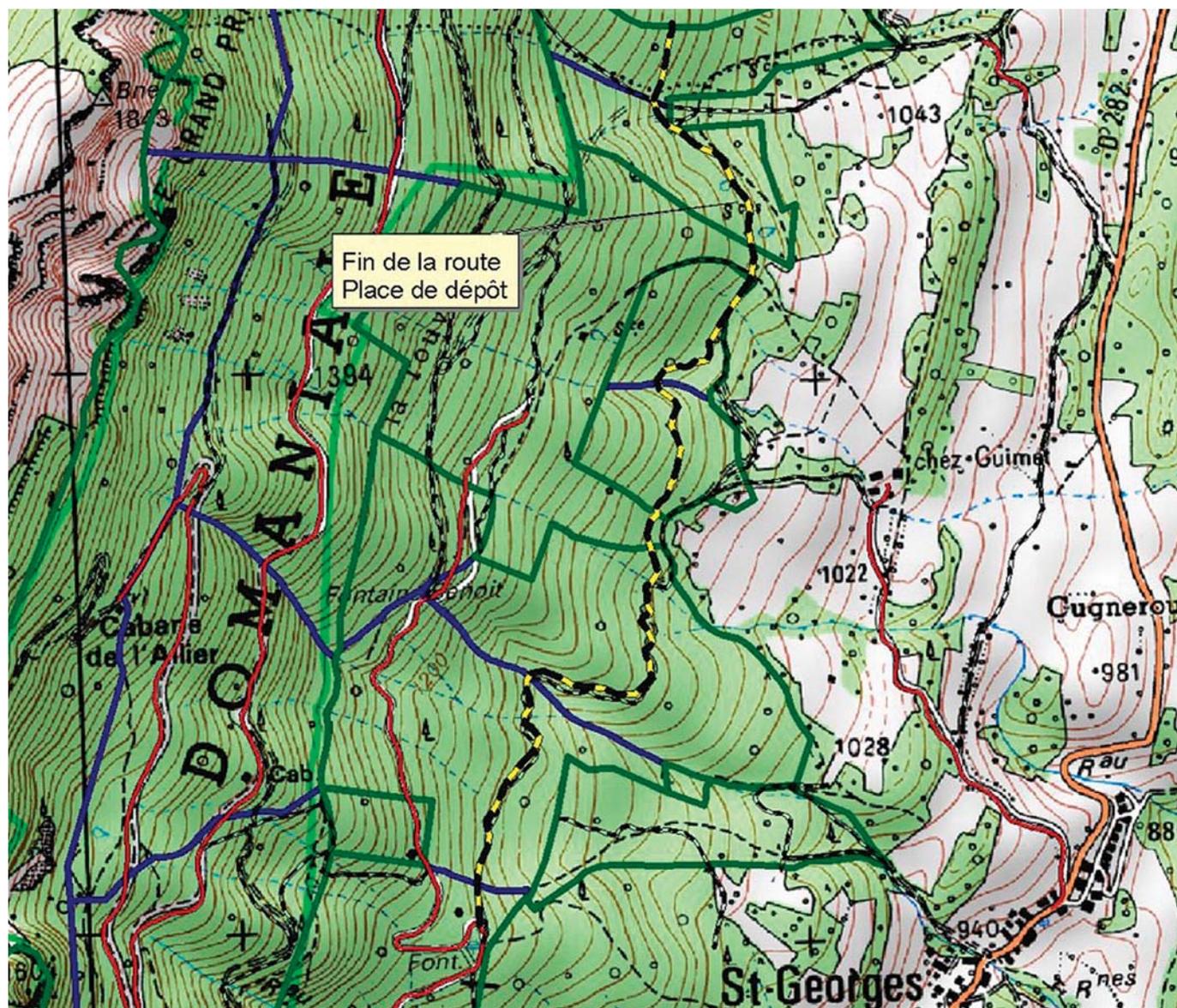
Notre projet se situe à cheval sur les territoires communaux de Sainte-Marie du Mont et Chapareillan.

La longueur de l'ouvrage est de 2148 mètres répartis en 1723 mètres de route forestière et 425 mètres de piste forestière.

Il permet de desservir 54 ha de forêt communale et 6,5 ha de forêt privée.

ACQUISITION DE NOUVEAUX BOIS

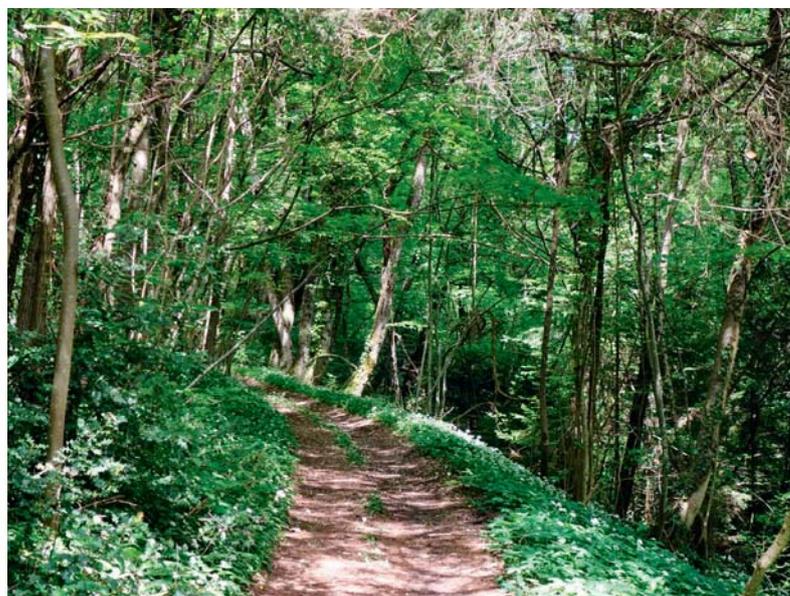
Au cours des rencontres avec les propriétaires privés concernés par le tracé, certains se sont déclarés vendeurs de leurs bois. Après visite sur le terrain, nous nous sommes portés acquéreurs. Ces nouveaux bois, bien garnis, viendront compléter notre forêt communale et augmenter nos réserves exploitables.



LA ROUTE FORESTIÈRE

- L'emprise sera réalisée au minimum. Elle sera comprise entre 8 et 13 mètres (selon les pentes).
- La plateforme sera de 4 à 5 mètres (selon la présence ou non d'eau).
- La route sera empierrée, ce qui permettra de transporter les bois même par temps humide.
- La création de la route permettra d'éviter de créer des ornières à force de passage sur des terrains fragiles avec les tracteurs forestiers.
- Les travaux de réalisation de cette route débuteront au printemps 2018, elle devrait être terminée avant la fin de l'année.
- Le budget nécessaire est subventionné à hauteur de 80% : c'est donc un excellent investissement pour notre commune et la garantie de revenus à long terme.

Quand la route sera terminée, nous inviterons les barrolins à se rendre sur place pour la parcourir.



Eau et assainissement

Quoi de neuf ?



La communauté de communes « Le Grésivaudan » a fait le choix d'anticiper le calendrier de la loi NOTRe en prenant le relais des communes pour la compétence eau et assainissement dès le 1^{er} janvier 2018.

CE QUI VA CHANGER

Pour les 46 communes du territoire :

- Les travaux d'investissements sur les réseaux d'eau et d'assainissement seront réalisés par les services de la Communauté de communes. Un schéma directeur est en cours d'élaboration et les projets transmis par les communes seront étudiés et réalisés suivant leur urgence. Barraux a fourni deux dossiers qui sont déjà bien avancés en terme d'étude et de chiffrage.
- La tarification de l'eau et de l'assainissement convergera progressivement pour atteindre un prix harmonisé à l'horizon 2021. La Participation Forfaitaire pour l'Assainissement Collectif sera fixée par la Communauté de communes.
- Le Grésivaudan assurera le conseil et l'accompagnement des particuliers dans la mise en place et le contrôle de leur installation d'assainissement non collectif par le biais de prestataires.
- Pour les constructions neuves, la Communauté de communes assurera le suivi des prescriptions des permis de construire et le contrôle des branchements d'eau et d'assainissement.
- **IMPORTANT** : la facturation de votre consommation d'eau sera dorénavant assurée par le service des eaux du Grésivaudan et ceci dès votre prochaine facture. Ainsi pour toutes vos factures, vos questions sur l'abonnement, la résiliation de contrat il faudra joindre les services du Grésivaudan au : **04 76 99 70 00**
Plus d'infos sur le site www.le-gresivaudan.fr/eaux.

CE QUI NE VA PAS CHANGER

La commune de Barraux a passé fin décembre une convention pour 2 ans avec la Communauté de communes. Ce document définit précisément le rôle de chacun et le niveau des prestations attendues. Pour faire court, nous allons continuer à assurer les urgences, les dépannages, les remplacements d'équipements défectueux, le relevé et la saisie des index compteurs, l'entretien de nos réseaux. Ces prestations seront validées systématiquement par le Grésivaudan puisqu'il portera la compétence « eau / assainissement ».

Toutes ces interventions seront facturées par la commune au Grésivaudan étant donné notre nouveau rôle de prestataires dans le cadre de la convention qui nous lie.

Concernant toutes ces demandes pour l'eau comme pour l'assainissement, vos interlocuteurs ne changent pas.

Contactez la mairie au 04 76 97 37 17.

Pour vous aider à mieux appréhender ces changements, les nouveaux règlements d'eau et d'assainissement seront diffusés dans les boîtes aux lettres, un courrier accompagnera votre première facture.

Tous ces documents seront insérés dans notre site web et chacun pourra les consulter.

Nous avons conscience qu'une phase d'adaptation sera nécessaire, le Grésivaudan et la commune vont s'employer à la rendre la moins difficile possible.

Lignes Skibus <http://www.tougo.fr>

Depuis le 23 décembre 2017, les 7 navettes skibus vous emmènent dans les stations du Collet d'Allevard, de l'espace nordique du Barioz, des Sept-Laux (Le Pleynet et Prapoutel) et de Chamrousse.

Consultez les fiches Skibus par ligne :

- SKI507 Pontcharra – Allevard – Le Super Collet
- SKI605 Allevard – Saint-Pierre d'Allevard – Espace nordique du Barioz
- SKI607 Allevard – La Ferrière – Le Pleynet
- SKI407 Crolles – Les Adrets – Prapoutel
- SKI405 Goncelin – Theys – Prapoutel
- SKI409 Villard-Bonnot – Les Adrets – Prapoutel
- SKI707 Saint-Martin d'Uriage – Chamrousse

Avec quels titres de transport voyager ?

- Avec un billet Skibus acheté auprès du conducteur (2 € le trajet, soit 4 € l'aller/retour) ;
- Réduction de 50% pour les moins de 26 ans (soit 2€ l'aller/retour) ;
- Ou avec votre abonnement TouGo en cours de validité et acheté avant le 31/12/2017 (sauf l'abonnement scolaire « 1 aller-retour par jour scolaire »).

Le service + : votre billet Skibus (remis lors de votre montée dans le car) vous permet de bénéficier de multiples réductions sur certains forfaits de ski :

- profitez en solo du tarif groupe aux Sept-Laux
- 15 % de remise sur les forfaits au Collet d'Allevard
- 20% de remise sur le skipass 1 journée ainsi que sur les 4h consécutives à Chamrousse

A noter : pour des raisons de sécurité, les équipements de sports d'hiver et les chaussures de ski sont seulement acceptés dans les soutes du car. **Les voyageurs ne peuvent pas accéder au véhicule avec leurs chaussures de ski au pied.**



Ordures ménagères / Règlement de collecte

A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2018, SEULS LES DÉCHETS CONFORMES SERONT COLLECTÉS

En 2017 le SIBRECSA a informé les usagers sur le règlement de collecte des déchets ménagers et expliqué les raisons de sa mise en place :

- **Un bac à la norme NF EN 840 pour tous**, afin de garantir sa préhension par le système automatique des camions de collecte, et faciliter le travail des agents. Mais aussi pour la propreté, la sécurité et l'esthétique de nos rues.
- **Uniquement des déchets incinérables** dans les bacs, puisqu'ils sont brûlés directement, sans tri préalable, à l'usine d'incinération de Pontcharra.

Les déchets recyclables sont à déposer dans les nombreux conteneurs de collecte sélective installés sur le territoire (plus de 230 points recyclage).

Les déchets spéciaux, tels que les gravats, déchets électriques, toxiques... sont à apporter en déchèterie.

Ces informations ont été largement relayées par le syndicat et ses 46 communes adhérentes.

Durant plusieurs mois, des autocollants de non-conformité ont été apposés pour informer les usagers et un délai supplémentaire a été accordé pour que tout le monde puisse s'équiper.



Pour plus d'informations, vous trouverez sur le site internet du SIBRECSA www.sibrecsa.fr

- la version intégrale du règlement de collecte
- les horaires des déchèteries
- les jours de ramassage des ordures ménagères sur votre commune
- les consignes de tri avec les Points Recyclage géolocalisés

LA BASSINE

L'association la Bassine continue à vouloir vous offrir des spectacles de très grande qualité, notamment grâce à sa collaboration étroite avec l'Espace Malraux.

Ainsi, ne manquez sous aucun prétexte les deux magnifiques spectacles en ce début d'année 2018 ! (voir agenda page 21)

Vendredi 2 mars 2018, 20h00, Salle du pré de l'ours à la maison Bègue.

« Une vie un Métier »

Témoignage avec le Dr Marc FELIX-FAURE



Entrée gratuite : Attention salle limitée à 50 places
 Accompagnement et soins palliatifs : *Marc Felix-Faure va nous parler de la fin de vie, d'une médecine où l'humain est au centre des préoccupations, mais aussi des petits miracles du quotidien, de l'importance du psychologique et du travail de toute une équipe.*

GRAIN-DE-SABLE

L'association Grain de sable a organisé une réunion d'information sur les « Compteurs communicants » dits Linky, le 7 décembre 2017, salle de La Gache.

Plus de 90 auditeurs attentifs ont suivi les exposés et un débat animé par des membres du collectif « anti-Linky » de Grenoble. (contact ADCC mail : grenoble-anti-linky@riseup.net site : <http://grenoble-anti-linky.eklablog.com>)



HARMONIE LES ENFANTS DE BAYARD



LE MARCHÉ DE NOËL EN MUSIQUE !

Bravant des températures très fraîches, un petit orchestre de l'harmonie Les Enfants de Bayard de Pontcharra a participé au Marché de Noël de Barraux : de Vive le Vent au Noël Blanc, les musiciens ont permis de rappeler à tous que l'esprit de Noël était bien présent, sans oublier bien-sûr petit papa Noël, faisant ainsi la joie des enfants ! L'harmonie invitera le 20 Janvier, au Coléo, l'harmonie de La Rochette et l'harmonie d'Alleverd, une soirée musicale de grande qualité. Les musiciens vous donnent également RDV le 24 Mars à Barraux pour le traditionnel concert de printemps avec une invitée de marque, l'orchestre d'harmonie La Lyre St Marcellinoise. De très belles soirées musicales en perspective à ne pas manquer !

LE BAROMETRE

Lieu de vie et de rencontre, lieu d'échange pour les habitants de Barraux et des environs, le café associatif a ouvert le 27 mars 2017 et est accueilli dans les locaux de la crêperie « le Jardin de Merlin » (rue du Fort).

Cet automne le Baromètre a accueilli des soirées pizzas (avec Loïc Chichignoud, pizzaiolo bio de Barraux), une soirée paëlla (avec Dimitri Brun de la crêperie), un concert de Jazz Manouche, des ateliers bricolage pour les enfants, des contes (avec Catherine Porte), un atelier autour du précinéma (avec Eric Fitoussi)...

Tout le monde peut proposer des activités ou des événements pendant le temps des permanences : faire découvrir sa passion, son savoir-faire, ses connaissances. Nous sommes à l'écoute de tous pour la poursuite de cette formidable aventure !

Nos horaires :

- Les lundis de 17h30 à 21h30 (plus tard si évènement particulier)
- Le 1^{er} mercredi du mois de 16h à 18h

Nous sommes en train de caler le reste du programme : concerts, pizzas, soirées jeux, soirées chansons... Il y en aura pour tous les goûts !

Pour suivre le programme :

Site internet : <http://lebarometre.org/accueil/> - Facebook : @38530lebarometre

Renseignements au 06.16.92.85.11 ou cafeassobarraux@gmail.com



Concert de Jazz Manouche du 10 novembre

MJC/MPT

- L'année 2017- 2018 a très bien débuté au sein des activités proposées par la MJC, avec cette année **300 adhérents** représentés par **75 % de familles barrolines**.
- La MJC a organisé un dîner pour ses 40 ans, proposé par notre chef cuisinier local, Loïc Chichignoud, à la salle Vauban. Les membres du CA depuis 2010, les présidents depuis 1977, les intervenants et bénévoles actuels étaient conviés. Ce moment très convivial s'est terminé sur la piste de danse !!
- Le groupe stretching a participé **aux fenêtres de l'avent** le 13 décembre sur la place de l'école ; jus de pomme et vin chaud pour affronter le froid de l'hiver !!
- Le groupe Capoeira sera présent aux **10^{es} jeux français Capoeira du 23 au 25 février 2018** à Voiron . Pour financer ce beau projet, les enfants ont organisé un lavage de voitures, participé au service du repas des 40 ans de la MJC, proposé une vente de biscuits aux marchés de Noël de Chapareillan et de Barraux ainsi que 3 jours d'emballage cadeaux en grande surface ! Bravo à eux !!
- À noter dans vos agendas, **carnaval le 10 mars 2018**. Nous nous retrouverons à la mairie pour ensuite déambuler jusqu'au fort où aura lieu le traditionnel feu de joie de Monsieur Carnaval.
- **La fête de la MJC** aura lieu **le 16 juin 2018** au fort.



CIE ARTIFLETTE

Cet automne, le Cie Artiflette a organisé un Week-end Pétillant. Un public de plus en plus nombreux vient profiter de ces moments de poésie et de convivialité. Le samedi soir, apéro en musique sur la place de l'école, avec le groupe « Cousins Germain ». Une douce soirée avec Loïc Chichignoud derrière les fourneaux.

Ensuite, nous avons accueilli Erika Leclerc Marceau avec son beau spectacle « Être Parent mieux vaut en rire ». Une soirée organisée en partenariat avec l'association Grandis-moi et le RAM de Barraux.

Le lendemain, « Lucette » et « Marie-Renée » ont présenté 2 fois leur spectacle « Bobines et Flacons ».

Entre les 2 représentations, « La Fanfare d'occasion », nous a emmené moyennant quelques pauses théâtrales et décalées, en direction du stade où Loïc nous attendait avec le délicieux repas de midi !

En février, nous accueillerons le festival "Zéro-6", qui fera découvrir le spectacle vivant aux tout-petits, de 0 à 6 ans, dans tout le Grésivaudan du 5 au 31 mars. (voir agenda page 21)

Retrouvez-nous sur www.artiflette.com

Infos et réservations : 04 76 40 07 82

contact@artiflette.com



FNACA



CES 4 DERNIERS MOIS DE L'ANNÉE 2017 ONT ÉTÉ BIEN REMPLIS AU SEIN DE NOTRE ASSOCIATION :

- Remise de médaille militaire à Louis Rodier le 28 octobre, salle du Conseil, en mairie 35 personnes présentes.
- Cérémonies du 11 novembre à La Buisnière et participation, porte drapeau et remise de gerbe au monument aux morts à Barraux.
- Assemblée générale le 2 décembre. Le même bureau a été reconduit pour 2018 :
- Président : Henri Foltz,
- Vice président : Marcel Pétroz
- Trésorière : Annie Graux
- Secrétaire : Pascale Colombo.

54 adhérents ont pris leur carte 2018, 36 adhérents, 7 veuves et 11 sympathisants.

L'AG fut suivie d'un repas traiteur salle de la Gache, puis danse et jeux de sociétés. Merci à Monsieur le Maire et Magali pour leur présence.

- Notre réunion de secteur pour Barraux a eu lieu le 14 décembre, salle de la Gache, 60 à 70 personnes sont venues (Réunion comptabilisée en 2018 pour le Département FNACA).

LE DÉTAIL DE NOS PROJETS EN CE DÉBUT D'ANNÉE JUSQU'À FIN MAI :

- **Samedi 20 janvier :**
Repas et tirage des Rois à midi salle de la Gache.
- **Lundi 19 mars :**
Cérémonies à Chapareillan, La Buisnière et Barraux.
- **Samedi 24 mars :**
(habituellement réalisé le 19) repas à midi salle de la Gache.
- **Mardi 8 mai :**
Cérémonie à Barraux.

PHILATÉLIE

• Forum des associations : 2 septembre à Fort Barraux

Le forum des associations est toujours une occasion de se faire connaître. Nos effectifs ont été maintenus. Quelques contacts ont été noués avec des barrolins qui décideront peut-être un jour de nous rejoindre.



• Bourse d'échanges du 15 octobre à la salle de La Gache

Cette 14^e édition de notre bourse s'est déroulée sous un très beau temps. Soleil et chaleur étaient au rendez-vous.

Cela explique certainement le nombre de visiteurs moins élevé que d'habitude.

Il y avait 14 exposants venus d'endroits parfois éloignés comme St-Jean de Maurienne et St-Jean en Royans.

Le traditionnel pot de l'amitié offert par le Club en fin de matinée les réunissait tous ainsi que Noël Rémy représentant la municipalité de Barraux.

La journée s'est bien déroulée, les participants ont été contents de se retrouver et tous sont d'accord pour participer à notre 15^e édition qui aura lieu le 21 octobre 2018.



GRANDIS-MOI !

L'AUTOMNE FUT PARTICULIÈREMENT CHARGÉ POUR « GRANDIS-MOI ».

En plus de ses rendez-vous réguliers, l'association a organisé plusieurs temps forts pour les enfants et les familles de Barraux et des environs. Le spectacle « *Être parents, mieux vaut en rire* », qui a eu lieu dans le cadre d'un « week-end pétillant », organisé par la compagnie Artiflette, a rencontré un grand succès. La salle Pieds-Nus de Barraux était comble et les rires suscités par Erika Leclerc-Marceau, comédienne et humoriste québécoise, ont raisonné toute la soirée. L'atelier de danse écossaise, animé par Anne Dejean a aussi beaucoup plu. Les petits ont eu un grand plaisir à partager un moment privilégié avec leurs parents. Dans le même esprit, lors de l'atelier « *Terre* », les enfants ont pu découvrir au côté de leurs parents, les joies de malaxer et modeler la terre avec Frédérique Ollivier du Petit Atelier.

Par ailleurs, 11 parents suivent actuellement à Barraux le cycle « *Vivre et Grandir ensemble* » animé par Flore Viard de Familien. Il s'agit de 8 ateliers de 3h, lors desquels nous approfondissons ensemble l'écoute, les besoins physiologiques, les émotions, l'apprentissage, le jeu ainsi que la pose de limites respectueuses...

En 2018, l'association propose encore de multiples animations :

- Les ateliers de motricité et de massage bébé sont reconduits. Marie Cazabeil animera un atelier de motricité libre le 24 mars de 10h30 à midi et Anne Cadic un cycle de massage bébé. Les dates seront planifiées selon les demandes. Contactez-nous !
- Toujours pour les plus petits, les mercredis « Mom' en confiance » continuent. Ils auront lieu les 17 et 31 janvier, le 28 février, les 14 et 28 mars.
- Pour les familles, un atelier de jeux coopératifs, organisé en partenariat avec l'association « Envie en jeux », aura lieu le 27 janvier à 14h, à la salle Pieds-Nus.
- Un atelier d'aromathérapie parent/enfant (à partir de 5 ans) est aussi prévu. Animé par Mélanie Colleaux, il aura lieu le samedi 10 février à la Maison Bègue. Incluant la création d'une petite crème naturelle, il permet de mettre en avant le partage, le respect, l'entraide et l'éveil de conscience.
- Dans l'agenda des parents, vous pouvez aussi noter, dès à présent, une soirée d'échange « Paroles de Parents » le jeudi 1er mars à 20h30, au cabinet de sage-femme de Barraux. Le thème reste à définir.

Si vous avez des idées, des envies, n'hésitez pas à nous en faire part ! Rejoignez-nous !

Association Grandis-moi ! 06 09 08 40 89

assgrandismo@gmail.com

<https://www.facebook.com/Grandis-moi-1136720563069925/>

<https://assgrandismo.wordpress.com/2016/03/11/bienvenue-a-grandis-moi/>



LE SOU DES ÉCOLES

FORTE DE SON SUCCÈS, LA VENTE DE PAMPLEMOUSSES A ÉTÉ RECONDUITE CETTE ANNÉE.

Merci à tous nos fidèles acheteurs, ainsi qu'aux nouveaux !

Rappel du fonctionnement du Sou des écoles

Le Sou des écoles attribue chaque année :

- 35 € pour chaque enfant scolarisé en maternelle.
- 35 € pour chaque enfant scolarisé en élémentaire.

(30 € pour les projets des enseignantes + 5 € pour un module de sport avec Alain Dautreppe depuis que la mairie a été contrainte de diminuer de moitié ses interventions)

Ces sommes permettent aux enseignantes de financer tout ou partie des projets qu'elles ont choisis.

Le Sou des écoles complète également la participation des familles au financement du ski de fond. Il s'agit d'un financement spécifique (la maternelle ne reçoit d'ailleurs aucune contre-partie financière), historiquement fondateur du Sou des écoles de Barraux. Il ne s'agit pas de financer un cycle sportif pour toutes les classes, mais de faire profiter les enfants, pour les classes qui le souhaitent, du cadre dans lequel ils ont la chance d'habiter.

souecolebarraux@gmail.com





AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

RECORD AUX COLLECTES 2017

Dernière collecte le 3 novembre dernier à Chapareillan

123 DONNEURS PRÉSENTÉS, DONT 2 NOUVEAUX, 118 POCHEs PRÉLEVÉES.

Malgré la suppression des collectes du matin, vous avez été plus nombreux à vous mobiliser et à répondre aux appels de l'EFS qu'en 2016.

ENCORE PLUS EN 2018

Première collecte le 12 janvier à Chapareillan :

108 DONNEURS PRÉSENTÉS, DONT 4 NOUVEAUX, 101 POCHEs PRÉLEVÉES.

Notre Amicale est fière de pouvoir compter sur vous. Votre mobilisation et votre générosité nous réconfortent dans notre action et nous encourage à continuer le combat pour sauver des vies et guérir les malades et les blessés toujours plus nombreux.

AU NOM DES MALADES ET BLESSÉS QUI ONT BESOIN DE VOS DONs, UN GRAND MERCI.

**En France 10 000 dons de sang sont nécessaires par jour.
1 000 000 de malades sont soignés par an grâce au don de sang.**
Nous comptons encore sur vous cette année.

Vous n'avez jamais donné votre sang, vous hésitez mais vous voulez sauver des vies, vous êtes âgés d'au moins 18 ans, vous pesez au moins 50 kgs, venez lors de la prochaine collecte :

MERCREDI 28 MARS 2018 DE 16H30 À 19H45 AU FORT BARRAUX SALLE VAUBAN.

Vous passerez un entretien prédon afin de déterminer votre aptitude au don.*

Le don de sang bénévole, je fais le geste sans savoir pour qui, mais en sachant pourquoi !

L'assemblée générale de notre amicale, avec remise de médailles et diplômes, aura lieu le vendredi 2 février 2018 à 19h, salle du Conseil à la Mairie de BARRAUX.

*Vous voulez en savoir plus rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

BARORANDO



LES 150 COMPAGNONS DE LA MARCHÉ VOUS SOUHAITENT UNE EXCELLENTE ANNÉE

Au programme cette année, en plus des trois sorties hebdomadaires :

- 3 séjours, des sorties en car, l'Andalousie et la Jordanie

Belles randos en perspective !

LES PÉNÉLOPES

2017

Le 18 novembre 2017 :

Expo-vente à la Maison Bègue :

Beau succès pour cette journée d'exposition et récompense pour toutes les brodeuses qui voient leur travail se transformer en de jolis paquets.

2018

Le 4 mars 2018 : "Le Pucier des Couturières et des Loisirs créatifs" au fort.

Le 21 avril 2018 : Expo-vente de printemps à la Maison Bègue.

Nous vous attendons nombreux pour vous présenter nos dernières créations.

Pour nous rejoindre :

assoc-les-penelopes@hotmail.fr



BARRAUX PÉTANQUE



Le 17 novembre 2017 s'est tenue l'AG de l'association Barraux Pétanque à la salle de la Gache. Mario LEPORE a été réélu président.

Le bureau de l'association a également été reconduit (Trésorier : MARMEY Christian, Trésorier Adjoint : JOUBERT Joël, Secrétaire : ROUTIN Frédéric)

- **Les prochains concours ouverts** auront lieu les 03 juin, 1 juillet, 5 août et 26 août 2018
- **Le concours sociétaire** aura lieu en septembre.
- La date du tirage des rois sera communiquée ultérieurement aux adhérents.

VOUS ÊTES INVITÉS À ADHÉRER

Contactez le président au 06 30 60 64 98

Février

VENDREDI 2

- **La Bassine/Malraux**
Théâtre « *La tête à l'envers* »
20h Salle Vauban

JEUDI 8

- **Cie Le Puits**
Théâtre « *Le Cantique des Cantiques* »
20h30 Salle Vauban

DIMANCHE 11

- **Amicale des Sapeurs Pompiers**
Boudins à la chaudière
Place des écoles

JEUDI 15

- **Commission culture**
LANCEMENT OFFICIEL DE LA SAISON CULTURELLE 2018
Concert de jazz gratuit
Salle Vauban
Venez nombreux

Mars

VENDREDI 2 MARS

- **La Bassine**
« *Une vie un Métier* » *Témoignage*
20h Salle du pré de l'ours

DIMANCHE 4

- **Le pénélopes**
Pucier des couturières - Salle Vauban

JEUDI 8

- **Culture Barraux**
Théâtre « *Les filles aux mains jaunes* »
20h30 Salle Vauban

SAMEDI 10

- **Club le furet - AG**
Salle de la Gache
- **MJC - Carnaval** - Salle Vauban

MERCREDI 14

- **La Bassine/Malraux**
Danse Hip Hop « Reconstitution »
20h Salle Vauban

SAMEDI 17

- **ASG**
Repas dansant - 19h salle Vauban

LUNDI 19

- **Cérémonie au monument aux morts**

MARDI 20

- **Cie Artiflette**
Festival des ans
17h30 Salle Vauban

SAMEDI 24

- **Nettoyage de printemps**
RDV 8h place de la Mairie
- **Harmonie des enfants de Bayard**
Concert - 20h30 Salle Vauban

DIMANCHE 25

- **CCAS - Repas de printemps**
12h Salle Vauban

MERCREDI 28

- **Don du sang - Collecte Barraux**
de 16h30 à 19h45 Salle Vauban

JEUDI 29

- **Association Musicale Barraux**
Concert des professeurs
salle de la Gache

Avril

MERCREDI 4

- **Ramassage des encombrants**

MERCREDI 11

- **Culture Barraux**
Théâtre « *La Bamboche* »
20h30 Salle Vauban

SAMEDI 14

- **QDD**
Repas dansant - 19h Salle Vauban

SAMEDI 21
DIMANCHE 22

- **MJC**
Section Capoeira - Salle Vauban

MERCREDI 25

- **UICG - Conférence**
19h30 Salle Vauban

DIMANCHE 29

- **Club Philatélique - Challenge**
Salle de la Gache

Les Petits

Ne concerne que les spectacles

Billetterie :
mode d'emploi

1 - Rubrique AGENDA

- Choisissez votre spectacle
- Cliquez sur "en savoir plus"
- Cliquez sur "RÉSERVER"



2 - Vous êtes redirigé vers la billetterie "LES PETITS BILLETS"

- Cliquez sur le SIGLE €
- Choisissez le nombre de places
- Cliquez sur "RÉSERVER" puis sur "VALIDER ET CONTINUER"

Programmation



2 FEV.

8 FEV.

Billets

organisés par la commune.



CONSERVEZ
vos identifiants
de connexion, ils
seront nécessaires
pour chaque
réservation.



www.mairie-barraux.fr



3 - CRÉEZ VOTRE COMPTE ou CONNECTEZ-VOUS

- Cliquez sur S'INSCRIRE
- REMPLISSEZ le formulaire en ligne



4 - VALIDEZ VOTRE COMMANDE

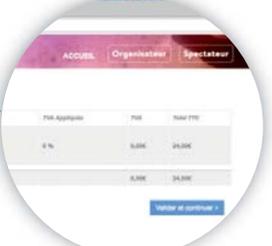
- La validation s'affiche à l'écran



5 - CLIQUEZ SUR "ACCÉDER À MON COMPTE PERSONNEL"



6 - IMPRIMEZ VOS BILLETS



Programme culturel de février, mars et avril



Réservation en ligne sur la billetterie de la commune "Les Petits Billets"

3 MARS Théâtre: Les Filles aux Mains Jaunes

14 MARS Danse HIP HOP: Reconstitution La Bassine

20 MARS Festival "Zéro-6": La Piste aux Étoiles

24 MARS Concert de printemps: 2 Orchestres d'Harmonie

11 AVRIL Spectacle enfants: Les Clowns Tic et Froc frappent encore !!!

25 AVRIL Conférence de l'UICIS: L'avenir culturel de nos sociétés

Le trimestre en images

Commémoration

Sainte Barbe



Les sapeurs pompiers du Granier mis à l'honneur



Commémoration du 11 novembre

Les vœux du maire



Municipalité



Remise des Mariannes à l'AMI



Le personnel communal, les bénévoles du CCAS et les élus ont fêté Noël